

Famille URBANEK
Famille MARION

M. le Président
Ligue de Tir à l'Arc des Pays de Loire
Maison des Sports
44, rue Romain Rolland
44100 NANTES

Objet :
Question pour l'ordre du jour de
L'Assemblée Générale de la ligue
le 08 février 2014

Candé,
le 26 décembre 2013

Copie adressée à :
M. Jalladeau, responsable de la commission PESR

Monsieur le Président,

Nous souhaitons que la question de la place des parents des archers soit abordée pendant l'assemblée générale de la ligue. Nous proposons qu'un représentant des parents et qu'un représentant des archers du Pôle Espoirs puissent intégrer la commission PESR. Bien entendu, cette proposition reste ouverte et vous trouverez ci-dessous le sens de notre démarche.

Suite à la réunion du 22 novembre dernier, force a été de constater des tensions, parmi les participants.

Nous avons bien compris que nous, les parents, nous n'avons plus de place pour accompagner nos enfants sur les compétitions de référence. Nous avons le sentiment d'une certaine méfiance à notre égard.

Ce sentiment trouve probablement sa source dans l'écart important entre l'image du pôle et la réalité. Cette situation est à l'origine des incompréhensions, des questionnements qui ont pu être évoqués pendant la réunion du pôle.

Il est certain que nous (représentants de la ligue, cadre technique, clubs, parents et archers) sommes tous réellement investis dans l'accompagnement de l'archer mais les places et les rôles de chacun ne sont pas encore bien déterminés.

En réponse à l'idée de secte du pôle évoquée pendant cette réunion, nous pensons qu'il est important de ne pas laisser s'installer cette représentation : un pôle espoirs n'est pas une secte.

Pour autant, dans la relation archer/coach l'accroche affective est nécessaire pour faire progresser le jeune. Le regard du coach est essentiel dans la construction de l'archer. Il est donc nécessaire que